

LA COLLECTE DU DENIER 2019 EST LANCÉE !

Donnez aux prêtres et aux salariés du diocèse les moyens de vivre et d'agir.

Les prêtres (actifs ou à la retraite) et les laïcs salariés qui les accompagnent sont rémunérés par le Denier de l'Église. La formation des séminaristes est également prise en charge par le Denier. Cette source de financement est alimentée uniquement par votre générosité.

Grâce à votre participation au Denier, nous sommes en mesure d'accompagner l'ensemble de nos paroissiens dans leur vie de chrétien : la célébration de la messe, la préparation aux sacrements, l'action auprès des personnes âgées, malades, migrantes ou démunies... Vous l'aurez compris, sans votre soutien, l'Église n'aurait pas les moyens d'accomplir sa mission !

Nous lançons notre appel aux dons pour 2019, pour que cette année encore, la Parole de Dieu puisse être annoncée dans notre monde qui a tant besoin d'espérance. La mobilisation de tous est primordiale alors que seulement 1 catholique sur 10 participe à la collecte et que la famille des donateurs tend globalement à se réduire...

Vous souhaitez en savoir plus sur la collecte du Denier ?

Retrouvez toutes les informations dans les tracts mis à disposition dans les églises. N'hésitez pas à les partager autour de vous pour que le plus grand nombre soit sensibilisé à l'importance de donner au Denier. Chaque don, même modeste, est précieux.

Comment faire un don en ligne ?

Vous pouvez donner par carte bancaire sur le site

www.donnons-marseille.catholique.fr

C'est pratique, rapide et sécurisé !

Un grand merci pour votre contribution !

